

CHARTRE ETHIQUE

Né après-guerre, la société Lacotte industrie a toujours été une aventure humaine et est aujourd'hui un acteur régional et national dans le domaine de la mécanique de précision. Grâce à une compétence technique et industrielle reconnue, à une équipe passionnée, à des produits d'excellence, à des process innovants et à des coopérations efficaces, elle s'inscrit à la fois dans la pérennité et dans l'avenir. La société Lacotte industrie a son propre ADN des valeurs fortes et une éthique rigoureuse. C'est à travers ce document, intitulé Charte d'éthique, qu'elle les exprime depuis 2019. Cette Charte est constituée de deux volets :

- Le premier, intitulé « Nos valeurs » décrit les quatre principes essentiels qui guident notre action.
- Le second a pour titre « Notre code de conduite » ; il décline de manière pragmatique les comportements quotidiens issus de ces valeurs.

L'objectif de la Charte d'éthique est de fédérer les hommes et les femmes de notre société autour de ces valeurs, d'être un des fondements de leur action et un vecteur de l'image de Lacotte Industrie vis-à-vis de nos clients, de nos partenaires et de nos fournisseurs.

Cette Charte est un engagement collectif qui prendra toute sa signification si chacun d'entre nous se l'approprie.

Le 12/09/2019

Le Dirigeant
C.SECHERET

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Secheret', written over a faint blue circular stamp.

NOS VALEURS

Compétences techniques

Nos collaborateurs sont notre force : leurs compétences techniques, leur implication et leur expérience sont les atouts de Lacotte Industrie. Nous valorisons la sécurité, l'initiative, l'écoute, la formation continue et l'épanouissement personnel.

Satisfaction client

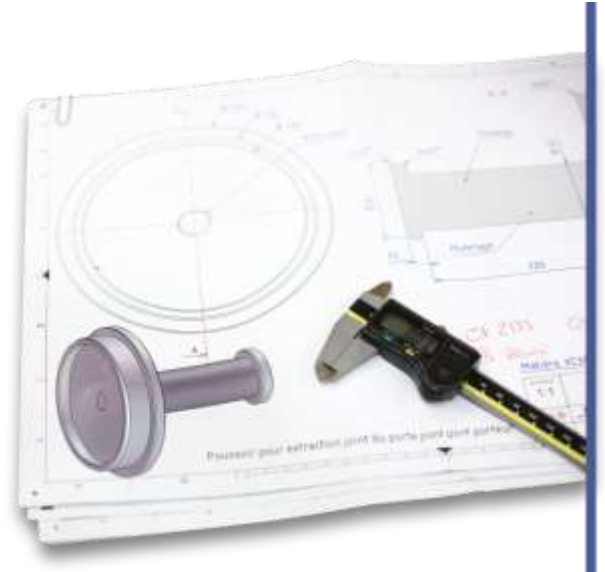
La satisfaction de nos clients est la principale garantie de notre pérennité. Nous les accompagnons de manière interactive dans leur développement et leur proposons des solutions innovantes et économiques dans des délais très réactifs pour répondre à leur problématique.

Qualité / Service / Agilité

La qualité est primordiale pour chacun de nos collaborateurs. Notre société est reconnue par ses clients pour son écoute, son savoir-faire et sa réactivité.

Excellence & Innovation

Répondre aux exigences les plus élevées est notre objectif quotidien. Nous visons l'excellence opérationnelle grâce à l'amélioration continue. Tournée vers le futur, Lacotte Industrie est une entreprise créative, connectée et optimisée.



NOTRE CODE DE CONDUITE

Le code de conduite a pour objet de traduire de façon pragmatique et opérationnelle, dans les comportements quotidiens les 4 valeurs professionnelles et éthiques exprimées par la société Lacotte Industrie. Il a pour objectif de fédérer les collaborateurs de la société autour de ces principes.

Le code est à la fois un engagement collectif et une exigence individuelle.

Il ne se substitue pas aux législations nationales et internationales en vigueur, il n'est pas un document à caractère contractuel, mais il doit être connu et appliqué par tous.

Il se décline en 4 axes :

Compétences techniques :

Le développement de la société Lacotte industrie repose sur la qualité et l'implication des hommes et des femmes qui la composent. Ils sont sa principale richesse. Aussi La société s'attache-t-elle à maintenir des relations humaines harmonieuses :

- en mettant en place un environnement de travail optimal
- en favorisant l'épanouissement professionnel, l'initiative et la créativité ;
- en pratiquant un dialogue ouvert et constructif fondé sur la confiance, le respect mutuel et l'information sur les objectifs et les défis ;
- en valorisant l'esprit d'équipe qui implique solidarité, disponibilité, échange d'expérience, partage des connaissances, transmission du savoir-faire.
- en proposant un management respectueux et un traitement digne et équitable

Une attention particulière est portée au respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux du travail, ainsi qu'à la bonne application des principes essentiels tels que :

- le travail dans un esprit de vérité ;
- la non-discrimination aux motifs des origines, des mœurs, du sexe, des handicaps, des opinions politiques ou religieuses, de l'appartenance syndicale ;
- le respect de l'individu et de sa vie privée ;
- le maintien d'un cadre et de conditions de travail sûrs ;
- la formation permanente et la prévention des risques sanitaires, professionnels et environnementaux.

Les collaborateurs de Lacotte Industrie doivent une totale loyauté à celle-ci. Il est ainsi interdit, sans l'accord de la société, de travailler pour un concurrent existant ou potentiel.

Au niveau technique, les employés de Lacotte industrie seront particulièrement vigilants à la contrefaçon et reporteront à leur responsable hiérarchique et à la direction tout événement contraire à l'éthique sur la fabrication d'un produit, sa documentation ou tout autre service liés au produit et tout doute éventuel sur son origine. La liste suivante n'est pas exhaustive mais liste quelques une de ces situations :

- des certificats volontaires ou involontaires non conforme au produit ou au service certifié
- des certificats reçus sur un format non conventionnel (copie de travers ou écrit à la main...) ou d'un format différent de ceux reçus habituellement de la même source
- des conditionnements impropres ou différents de ceux reçus habituellement de la même source
- les objets achetés sur internet doivent être scrupuleusement réceptionnés car plus susceptibles d'être des contrefaçons.

Concernant les pièces aéronautiques, On distingue trois types de menaces : les pièces dites « vérolées » qui ont été réparées à moindre coût, sans respecter les spécifications du constructeur. Les pièces récupérées frauduleusement sur des avions accidentés voir

« crashés » et remises sur le marché. Puis les pièces neuves mais, dites « copies » qui ne respectent en aucun cas les normes de fabrication et de résistance de la pièce originale. Il est évident pour tous que ces différentes pratiques sont une menace significative pour la sécurité du produit fini.

Satisfaction client

La société Lacotte Industrie établit avec ses clients des relations pérennes fondées sur la confiance et la loyauté. La satisfaction du client est la priorité de tous. Cela suppose :

- une écoute attentive de ses besoins et de ses demandes pour présenter une offre précise, adaptée et personnalisée ;
- le respect des engagements pris en termes de délai, de coût, de qualité, de performance, de spécifications, de fiabilité et de confidentialité ;
- un suivi personnalisé des clients et de leurs projets

La relation commerciale avec le client doit être fondée, pour chaque collaborateur, sur des principes d'intégrité, de professionnalisme et d'intérêt de la société. Toute action envers le client, qu'il s'agisse d'invitations, de réceptions, de voyages ou de cadeaux, doit rester licite et dans les limites des usages, tant pour ce qui est des montants que de la fréquence.

Le respect du client signifie aussi que La société Lacotte Industrie agit en conformité avec les lois nationales et internationales en vigueur. Elle suit scrupuleusement l'éthique commerciale ainsi que les principes dégagés par la convention OCDE du 17.12.97, ratifiée par la France, qui interdit notamment de proposer ou d'accorder, directement ou indirectement, à quelque agent public que ce soit, tout avantage indu afin qu'il agisse ou s'abstienne d'agir, dans l'exécution de ses fonctions ou de son mandat, en faveur de la société Lacotte Industrie. La société Lacotte Industrie se conforme également aux règles applicables au contrôle des exportations notamment liées aux programmes militaires.

Qualité / Service / Agilité

Dans un contexte de forte concurrence internationale et de globalisation de l'économie, le développement durable de Lacotte Industrie exige une organisation rationnelle, flexible et réactive, des méthodes de fonctionnement efficaces.

La création de valeur est le premier devoir pour garantir l'indépendance et la pérennité de la société : elle passe par un souci permanent d'amélioration des produits, des process et des coûts.

La performance éthique, économique, qualité et le niveau de service doivent aussi se décliner dans les relations avec les fournisseurs. La société agit ainsi dans un souci constant de mise en concurrence. Les critères de sélection retenus sont comparatifs et fondés sur les performances, les coûts, les délais, la qualité et la fiabilité.

La société entretient avec ses fournisseurs des relations de coopération mutuelle et de traitement équitable ; ces rapports sont fondés sur la loyauté réciproque, le partenariat et le respect mutuel des engagements pris.

Cela suppose de ne pas solliciter ou accepter un cadeau ou un avantage qui soit d'une valeur excédant les usages courants ou la pratique commerciale, ou de nature à influencer leur comportement. Les propositions de voyages, séjours, manifestations ou autres, non professionnelles, doivent être déclinées. En règle générale, il convient d'éviter de générer un conflit d'intérêts entre son intérêt personnel ou financier, qu'il soit direct ou indirect, et celui de l'entreprise.

Excellence & Innovation

L'excellence technique des composants et outillages produits par lacotte industrie est un des fondements de sa renommée auprès de ses clients. Elle est fondée sur un souci constant de qualité, d'anticipation des besoins, d'innovation, de créativité, de réactivité, de fiabilité et d'agilité.

Dans sa recherche de nouveaux procédés et matériaux, La société prend en compte les aspects environnementaux. Elle s'inscrit dans une démarche active de protection de l'environnement au travers du tri des déchets et des investissements pour réduire son empreinte énergétique.

La société doit toujours susciter le goût du défi, favoriser l'engagement professionnel, la réactivité, la transmission de l'expérience et du savoir-faire de ses employés.

Le patrimoine de la société est à préserver, qu'il s'agisse des biens matériels tels que les bâtiments, les équipements, ou immatériels tels que les brevets, les secrets de fabrication ou les logiciels.

Chacun doit veiller à ce qu'il n'en soit pas fait d'usage illicite ou frauduleux et prendre toute mesure de protection contre le vol, le sabotage, l'espionnage et le piratage.

Tout collaborateur de la société doit rester vigilant quant aux informations privilégiées non encore connues du marché, touchant la situation ou les projets de la société, qu'il pourrait détenir, afin de ne pas en faire un usage ou une divulgation illicite.

Dans le cadre de ses fonctions, chaque collaborateur peut être amené à gérer ou détenir un certain nombre d'informations de nature confidentielle ou privilégiée tenant à la clientèle ou à la société, d'intérêt industriel, commercial ou autre. Aussi doit-il agir avec prudence, discrétion et loyauté.